

LES TRAVAUX À LA COLLÉGIALE SAINT-PIERRE, DE LEUZE



Dans la « Chronique des Clochers » 124, du 10 janvier 2021, je vous annonçais notamment que la Ville de Leuze avait reçu la confirmation des subsides pour les travaux (toitures, zingueries, façades, vitraux) de la Collégiale Saint-Pierre, de Leuze. L'entreprise a été désignée par la Ville de Leuze : il s'agit de Monument-Hainaut SA, une société dont l'expertise en ce genre de travaux est bien connue. L'ordre avait été donné par la Ville de Leuze, de commencer ces travaux le plus rapidement possible. Cependant, l'entreprise désignée avait demandé un délai supplémentaire : elle-même était en train de se relancer après les périodes chaotiques de la crise sanitaire, et elle ne pouvait commencer immédiatement.

Cette semaine, les choses se sont bousculées ; plusieurs mails m'ont été envoyés annonçant un début des travaux durant les congés d'été ; actuellement, le « début août » est annoncé. Un heureux

dénouement pour ce très long dossier...

Encore merci à tous les intervenants dans ce dossier, en particulier à M. le Bourgmestre L. Rawart et M. l'Echevin N. Dumont qui le suivent auprès de la Ville de Leuze.

* * *



Photo : Père Robert Beauvery à l'inauguration de la Biennale d'art sacré actuel en juin 2002, église de la Sainte-Famille à Villeurbanne

Dans le contexte de ces travaux, je me permets de vous partager l'article ci-dessous. Il est signé par le **Père Robert Beauvery**, décédé en décembre 2010, qui fut coordinateur de la province métropolitaine Rhône-Alpes (France)

pour les questions d'Art sacré et Président de la Commission d'Art sacré de Lyon. Cet article a été jugé important au moment de sa publication à tel point que le site internet du SNPLS (Service National de la Pastorale Liturgique et Sacramentelle) et le site NARTHEX (Art sacré, patrimoine, création), deux sites qui dépendent de la Conférence des Evêques de France, le publient toujours aujourd'hui. Bien

entendu ! Cet article date déjà de quelques années et est marqué par la situation française. Cependant, et même si différences il y a, cette situation de nos voisins n'est quand même pas si éloignée de la nôtre, et ses idées directrices semblent rejoindre nos préoccupations. C'est pourquoi je le laisse à votre réflexion...

Bon dimanche !

Chanoine Patrick Willocq

POURQUOI ET POUR QUI RESTAURER UNE ÉGLISE AUJOURD'HUI ?

Aujourd'hui, il n'est plus du tout évident d'entreprendre la restauration d'un édifice religieux pour le seul motif que son état général réclame des travaux.

Au préalable, il faut désormais poser la grave et réaliste question de sa maintenance et lui donner une réponse lucide dont l'éventualité qu'elle soit négative n'est pas à exclure, a priori. Même dans l'hypothèse où le financement serait assuré. Il ne s'agit plus d'une simple question d'argent, mais encore de questions nouvelles d'anthropologie et de sociologie religieuses dont le poids pèse beaucoup plus lourd que celui des finances.

En effet, dans ces temps difficiles, des responsables courageux ont été amenés à désaffecter, à vendre, voire à détruire, des lieux de culte dont certains étaient déjà séculaires et chargés d'histoire : des centaines au Canada, mais aussi ailleurs comme en Belgique ou aux Pays-Bas (1). A la différence d'une politique de l'autruche, une sage

approche de la réalité considère attentivement ces faits avec d'autant plus d'urgence que leur extension gagne notre vieux pays.

1. Édifice culturel et géographie humaine

Ce titre fut le thème du 38e congrès régional d'art sacré, tenu à Moutiers, en Savoie, en juin 2005. **Il existe un lien naturel entre l'érection et l'entretien d'un lieu de culte d'une part, et, d'autre part, « un pays » habité par des gens.** Aujourd'hui, ce lien, comme beaucoup d'autres, peut être distendu par le jeu de plusieurs facteurs.



TRAVAUX DE RESTAURATION DE L'ÉGLISE ST-PAUL, FRONTIGNAN (34), 2013

Dans bien des cas, l'église du village ou du quartier est devenue en quelques décennies l'espace d'un culte sporadique, c'est-à-dire réalisé quelques fois par an et qui n'est plus en mesure d'assurer la régularité hebdomadaire du dimanche, le Jour du Seigneur, fondateur de la communauté chrétienne locale. Elle est, encore, l'espace d'un culte squelettique qui ne rassemble que quelques personnes, souvent âgées, trop peu nombreuses pour assurer le signe de la célébration faute d'affluence intergénérationnelle suffisante (« célébration » en latin [*celebratio, ionis*] signifie « affluence » précisément). La situation de

telles églises n'est pas sans lien avec les évolutions sociétales rapides actuelles. On peut citer :

- **Le phénomène de la désertification rurale, lui,** relativement ancien.
- **Les modifications démographiques au sein même des cités,** avec l'arrivée massive et relativement récente de populations étrangères de cultures, de langues, de valeurs différentes et, corollairement, le retrait lent des populations autochtones.
- **Des évolutions philosophiques** tentent de se substituer, avec l'aide puissante des médias, aux principes anciens fondateurs de la vie ensemble : vie familiale, économique, sociale, civique... qui ont du mal à résister.
- **Des évolutions religieuses** dont on connaît les résultats négatifs les plus visibles : baisse généralisée de la pratique religieuse communautaire régulière dans un même lieu et à même date ; baisse du nombre des prêtres, substitution de la sécularisation à la référence, à la transcendance, à Dieu, pratiquement dans tous les domaines de la vie, de la pensée et de la morale.

On ne peut donc pas isoler la situation concrète des églises, d'ici et de maintenant, de l'ensemble du contexte sociétal actuel : depuis toujours d'ailleurs, il y a un lien entre l'édifice religieux, le culte, et la géographie humaine qui l'entoure (1).

2. Édifice cultuel et les passants

Selon une enquête de sociologie religieuse, effectuée en vue du 35e congrès régional d'art sacré, tenu à Clermont-Ferrand en juin 2002, avec le thème de travail : *Ouvrons nos églises pour ouvrir l'Eglise*, sur dix personnes qui entrent précisément dans une église ouverte, une seule vient « célébrer » avec la communauté chrétienne locale, et les neuf autres pour des motifs qui leur sont personnels. On connaît le sketch, plein de sagesse humaine et d'ouverture à la transcendance, de Raymond Devos, qui met en lumière les motifs indicibles qui peuvent pousser l'homme à entrer dans une église, même si celle-ci n'a rien d'attirant au toucher sensoriel : « *J'ai eu la chance de rencontrer Dieu juste à un moment où je doutais de lui. Dans un petit village de Lozère,*

abandonné des hommes. Il n'y avait plus personne. Et, en passant devant la vieille église, poussé par je ne sais quel sentiment j'ai vu une lumière, intense, insoutenable... » (Voir à la fin de l'article).

Sans doute, on ne peut pas prendre au sens immédiat la relation de l'expérience de type mystique que donne le grand comédien qu'est Raymond Devos, quelque respectable qu'elle soit, une distance est certainement nécessaire pour en faire l'exégèse. Cependant, elle dit d'une manière théâtrale et ludique des vérités objectives, reçues par ailleurs, par exemple :

- le libre accès dans une église par quiconque
- où il peut trouver un espace de profonde humanité susceptible de favoriser une entrée en soi-même et, même une sortie libératrice au-delà de soi vers les autres et vers l'Autre.

Ce n'est pas par hasard que beaucoup d'hommes contemporains, en quête de sens à donner à leur vie incertaine, soient si nombreux à entrer dans les lieux de culte — ou en demandent l'ouverture ! — ici et ailleurs, que ces lieux soient chrétiens ou non. Les lieux religieux visités, fréquentés les uns après les autres s'inscrivent dans la poursuite d'une recherche dite « pèlerine ». Ce n'est pas non plus par hasard que les efforts paroissiaux et diocésains soient si nombreux pour rechercher et favoriser la *Pastorale du passant* afin que les offres faites par les services d'accueil, soient plus ajustées aux besoins des visiteurs, exprimés par des mots ou des silences.

L'expérience rappelle qu'une curiosité de type apparemment culturel peut cacher et servir de couverture pudique à une recherche de type spirituel. En France, ces services peuvent être fédérés sous l'égide de la *Pastorale du tourisme et des temps libres* (PRTL) dont le récent congrès national, à Anglet, en mars dernier, a montré son dynamisme renouvelé. Le phénomène n'a pas échappé à la vigilance des élus locaux et à l'intérêt, aux multiples facettes, qu'il représente pour la commune toute entière, pour son image, son hospitalité et son rayonnement...

Ainsi, en ces temps difficiles, les maires, lorsqu'ils sont propriétaires de l'église, ne sont pas rares à nous demander lors des discussions préliminaires à l'élaboration du cahier des charges avant sa

restauration : « *que l'on pense aux touristes* » (2). Portes ouvertes et accueillantes, seul, en famille ou en groupe, le passant peut déambuler : regarder, prendre des photos, échanger avec d'autres ; ou bien s'asseoir, faire silence, « donner audience à ses pensées », allumer un cierge et regarder la flamme, sourire ou... pleurer ?

Bref il pose calmement un ensemble d'actes humains, actes plus faciles ici dans le temps libéré, gratuit, de repos, ou plus exactement de repositionnement. **Ici, tout à fait à leur place dans la maison de Dieu, affectée à la prière où les uns et les autres rencontrent l'Autre, par des chemins différents : soit au sein d'une communauté célébrante, soit au cours d'un itinéraire individuel et secret.** Reste la question de l'ouverture des églises...

3. La difficile question de l'ouverture des églises

A ce jour elle ne connaît que des solutions partielles qui ne couvrent pas l'ensemble de la complexité de la question.

Sans doute, elle suppose la mise en place de moyens de sécurité, pour les biens et les personnes ; et, encore, des moyens humains, du personnel chargé de l'ouverture et de la fermeture. Notons avec satisfaction l'initiative de certains maires du département du Vaucluse de prendre en charge ce service, faute de quoi et de qui il serait à déconseiller l'ouverture des lieux. Sans doute, elle suppose la prise en charge légale de la responsabilité civile du propriétaire et de l'affectataire en faveur des gens entrés dans les lieux pour célébrer, pour passer, pour assister à une manifestation culturelle.

Sans doute, l'église est destinée à être ouverte, parce qu'elle offre un service public, spécial certes, mais réel d'humanité, d'un simple point de vue civique. Sans doute, Maison de Dieu, l'église est destinée à être ouverte à tout homme, à n'importe quel homme ; tous sont destinés à devenir des fils du Père et frères au sein d'une humanité renouvelée. Normalement, ils devraient être attendus et accueillis dans cette maison. L'absence de *pierres vivantes*, pour les raisons énumérées ci-dessus (cf. I. Edifice cultuel et géographie humaine), entre autres, compromettrait le bien-fondé d'une restauration éventuelle.

4. La présence *in situ* de pierres vivantes

Il n'est pas nécessaire qu'elles y soient nombreuses. La quantité numérique, en l'occurrence, n'est pas, à elle seule, un critère d'authenticité de la présence attendue et requise. En revanche, quelques pierres vivantes, même en nombre réduit, si elles avancent sans crainte (Lc 12,32) (3) sous la conduite comprise et intelligemment consentie du vrai Berger (Jn 10,1 -20) (4) peuvent suffire à donner sens et accès au mystère supporté par l'église de pierres. Pour être précieuses, les pierres vivantes n'ont pas nécessairement à être au-dessus du lot commun des fidèles, par des diplômes, des compétences, des niveaux culturels « *si nous attendions d'avoir des hommes parfaits pour faire l'œuvre de Dieu, où les trouverions nous ?* » (5), il leur suffit qu'elles soient présentes au « pays », d'en partager la vie, et, surtout, qu'elles soient animées par l'Esprit de Dieu, d'accueil, d'ouverture... à la manière de Jésus de Nazareth.

Il n'est pas nécessaire que les pierres vivantes comptent, parmi elles, un prêtre résidant sur la commune, sur le territoire de l'ancienne paroisse dont l'église et son clocher restent un signe pérenne. Mais il est nécessaire que les pierres vivantes, résidentes, soient en communion de mission juridique avec l'affectataire en titre et de mission canonique avec le curé nommé par l'évêque. Grâce à leur présence, l'église-bâtiment, aurait-elle cessée d'être paroissiale, ne connaîtrait-elle qu'un service liturgique sacramentel irrégulier et épisodique, peut être encore habitée par la foi, la charité et l'espérance chrétiennes.

Grâce à leur présence, des passants, voire des activités culturelles (respectueuses du caractère culturel des lieux, comme les contrats d'utilisation le stipulent) **peuvent être encore à accueillir d'une manière digne et vraie.** Et en leur absence ? Il serait sage de surseoir, pour le moins, à la restauration, quitte à veiller à l'entretien minimal du clos et du couvert comme plusieurs maires de petites communes bretonnes ont entrepris de le faire (6).

5. Restaurer une église aujourd'hui

Dans le cas où le projet, après avoir été loyalement soumis aux examens des quatre grandes questions présentées ci-dessus : géographie humaine et édifice culturel, l'édifice et les passants, les portes ouvertes et la présence in-situ de pierres vivantes, aurait reçu un accord positif de la part des personnes et instances concernées, il resterait encore la délicate élaboration du cahier des charges sous la responsabilité juridique du maître d'ouvrage.

La qualité et par suite l'efficacité du travail commun réclame des uns et des autres une liberté d'esprit qui n'est pas spontanément au rendez-vous. Ainsi, la mémoire collective, celle qui nourrit l'opinion publique, conserve, avec beaucoup de facilité, le souvenir des abus tous regrettables et, pour certains d'entre eux, irrécupérables, lors de restaurations antérieures, hâtives, dans les décennies précédentes que le souvenir de la nécessité du désencombrement dans laquelle se trouvait leur église (7).



TRAVAUX DE RESTAURATION DE L'ÉGLISE ST-PAUL, FRONTIGNAN (34), 2013

Ainsi, parmi les partenaires de l'élaboration du cahier des charges, il est possible que certains soient plus orientés vers une restauration à l'identique — et non seulement pour tenter de réparer les abus de la restauration précédente, mais pour retrouver l'église dans sa beauté d'antan — respectueux de son patrimoine, qu'ils ne sont ouverts à l'art de notre époque, plus apte à

rejoindre les émergences spirituelles des gens d'aujourd'hui (8).

S'il convient de reconnaître, avec une digne humilité, les abus sus-cités, il convient tout autant de **rechercher ensemble un sage équilibre entre ce qui doit être préservé et ce qui doit être apporté de nouveau, d'original, afin que l'église restaurée soit plus apte à l'accomplissement des actions liturgiques**, renouvelées selon les lois issues de Vatican II et favorise la participation active des fidèles (9). Selon ce principe, Jean-Louis Girodet, architecte, a rédigé un excellent guide (10).

Ainsi, parmi les partenaires, il est possible que d'autres, membres par ailleurs d'associations amicales de différents types, soient plus préoccupés — et donc moins libres ! d'infléchir l'élaboration du cahier des charges dans l'aménagement futur des lieux de telle sorte qu'ils puissent être utilisés plus commodément et plus systématiquement par les activités que leurs associations prônent qu'ils ne sont soumis à la nature originale de l'édifice.

En fait, dans cet édifice, maison de Dieu et de l'homme, respectueusement compris, il y a la place pour des activités qui ne sont pas strictement cultuelles, à condition que ceux qui travaillent à la restauration *« n'aient d'autres propos que de contribuer, le plus possible, à tourner les âmes humaines vers Dieu »* (11).

La barre est placée bien haut comme un point de référence sinon à atteindre du moins à respecter. Ainsi, des partenaires, plus spécialement chargés du financement, peuvent connaître la tentation, quelque peu aliénante, de mettre celui-ci à la première place, la place décisive, comme s'il représentait le nerf de la guerre, au risque d'arrêter la réflexion à un stade d'inachèvement pour ne pas dire d'insignifiance. La vraie place du budget est seconde, la place du serviteur. Cela ne signifie absolument pas qu'il s'agisse d'une question secondaire ! Loin de là ! Comme toutes les autres, évoquées ci-dessus, celle-ci mérite respect, attention et justesse.

Un bon dossier : consensuel, documenté, juridiquement et canoniquement solide, est le meilleur document entre les mains de ceux qui sont chargés du financement, économistes, élus, fonctionnaires, pour obtenir des pouvoirs publics, nationaux et européens, les subventions

adaptées. Sans oublier, les traditionnelles offrandes de la veuve (St Jean, « *Alors il déclara : En vérité, je vous le dis : cette pauvre veuve a mis plus que tout le monde* ») : que des faits et gestes historiques nous rappellent, par exemple cette inscription gravée sur une pierre à l'entrée de la chapelle de Beaumont, dans le Rhône, datée de 1519 : « *J'ai été faite des aumônes des bonnes gens, priez Dieu pour eux* ».

En guise de conclusion

Parvenus, enfin, à la liberté d'esprit, les uns et les autres sont certainement plus capables d'un travail commun efficace pour rejoindre, en vérité objective, dans l'aujourd'hui de Dieu **les aspirations des hommes de ce temps, d'une part, et, d'autre part, leur offrir une réponse possible à travers la restauration de l'église, dont les murs doivent parler** (Père Chevrier) sans oublier la puissance sans rivale des images (Père de Charentenay).

PÈRE ROBERT BEAUVERY

Coordinateur de la province métropolitaine Rhône-Alpes

(Source : [Narthex](#) et [site du SNPLS](#))

Notes

1. Père Delorme Christian, Vendre ou détruire des églises, Le Pèlerin Magazine, 23 février 2006.
2. Pastorale du Tourisme et du Temps Libre, Des clefs pour...des églises ouvertes et accueillantes, Paris, 2002.
3. Evangile selon saint Luc, « *n'aie pas peur, tout petit troupeau car il a plu à votre Père de vous donner le Royaume !* ».
4. Evangile selon saint Jean, « Le bon pasteur ».
5. Antoine-Marie Chevrier naît en 1826 au cœur de la ville de Lyon, près de la place Bellecour. Ordonné prêtre en 1850, il a vécu tout son ministère sacerdotal au service des pauvres dans la banlieue de Lyon. En 1866, il forme une « école cléricale » destinée aux enfants du peuple qui veulent devenir prêtres. C'est ainsi que naît la « Société du Prado » composée de prêtres voués à l'apostolat paroissial et missionnaire en milieu ouvrier, Il meurt à l'âge de 53 ans en 1879. Il a été béatifié le 4 octobre 1986 par le pape Jean-Paul II à Lyon.
6. Père Geffray Elie, « *1904-2004, d'une église à l'autre, réflexion sur le patrimoine religieux* », EREAC, 2004.
7. Constitution sur la liturgie, n° 124-125 et Canon 1188.
8. Constitution sur la liturgie, n° 123 cf. op. cit. n°123.
9. Constitution sur la liturgie, n° 124.
10. Girodet Jean-Louis, « *Pour la restauration d'une église* », préface de Mg Louis-Marie Villé, CDAS, Lyon,1999.
11. Constitution sur la liturgie, n°122.

SI VOUS VOULEZ RELIRE OU MIEUX, RÉENTENDRE [ICI](#)
NOTRE INCOMPARABLE RAYMOND DEVOS...



"Dieu existe, je l'ai rencontré..."
C'est une phrase terrible.

Cela me surprend.

Que Dieu existe, la question ne se pose pas !
Mais que quelqu'un l'ait rencontré avant moi ça m'étonne...
parce que j'ai eu la chance de rencontrer Dieu
juste à un moment où je doutais de lui,
dans un petit village de Lozère abandonné des hommes.
Il n'y avait plus personne.

Et en passant devant la vieille église,
poussé par je ne sais quel instinct, je suis entré,
et là, j'ai été ébloui par une lumière.

Intense, insoutenable.
C'était Dieu, Dieu qui priait !

Je me suis dit : qui prie-t-il ?
Il ne se prie pas lui même...
Pas lui, pas Dieu.

Non, il priait l'homme, il me priait moi.
Il doutait de moi comme j'avais douté de lui.

Il disait :

"Oh, homme, si tu existes, un signe de toi !"

J'ai dit : "Mon Dieu, je suis là."

Il m'a dit : "Miracle ! Une humaine apparition !"

J'ai dit "J'existe.

Mais mon Dieu comment pouvez-vous douter de l'homme
puisque c'est vous qui l'avez créé ?"

Il m'a dit : "Oui, mais il y a si longtemps
que je n'en ai pas vu un dans mon église,
que je me demandais si ça n'était pas une vue de l'esprit..."

J'ai dit : "Vous voilà rassuré, mon Dieu."

Il m'a dit : "***Oui, je vais pouvoir leur dire là-haut :
l'homme existe, je l'ai rencontré...***"

Raymond Devos